



Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques

Section de Côte-d'Or

Dijon, le 7 février 2024

Le Président, le Comité

A : Mesdames et Messieurs les membres
De la section AMOPA 21

Chère Madame, cher Monsieur, chers adhérents,

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer à l'Assemblée Générale du **soixantième anniversaire** de notre section créée en 1964, **le mercredi 20 Mars 2024, à l'École hôtelière du lycée Le Castel** (Entrée 22, rue Daubenton), en présence de la Présidente nationale madame Michèle DUJANY.

8 heures 45 : **Accueil des participants.**

9 heures précises : **Assemblée générale**

- Accueil par Monsieur le Proviseur du lycée et ouverture par le Président.
- Rapport moral (Daniel DEMONFAUCON).
- Rapport d'activité de l'année 2023 et projets 2024 (Monique DROMARD) ; vote.
- Rapport financier 2023 et budget 2024 (Joëlle BOILEAU) ; rapport des vérificateurs aux comptes ; vote.
- Désignation des vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2024.
- Questions diverses.

10 heures 15 : **Pause-café avec viennoiseries.**

10 heures 45 : **Conférence** « EIFFEL après Panama » par Robert MICHELIN, magistrat honoraire, membre de notre comité consultatif.

11 heures 45 : Accueil musical au restaurant par Daniel FOHRER, élève au lycée Carnot.

12 heures 15 : **Banquet du soixantième anniversaire**, le menu festif présenté ci-dessous, préparé et servi par les élèves du lycée, nous est proposé au prix de **63 € boissons comprises (incluant également la pause-café du matin)** :

Gougère

Mini-chou foie gras

Brochette de magret de canard en tataki

Crème de cresson et œufs de lump

Petite matelote de sole et turbot, fruits de mer, citron et coriandre

Suprême de pintade aux épices douces, risotto crémeux

Noix de coco en trompe l'œil

Guimauve fraise

Financier

Douceur sucrée à la framboise

Nous vous demandons de bien vouloir confirmer votre participation au repas **le plus tôt possible, le nombre de places étant cette année limité par le lycée, et avant le mercredi 6 Mars 2024 date limite** au moyen du bulletin ci-joint.

Les personnes nommées ou promues dans l'Ordre des Palmes Académiques qui souhaiteraient être décorées à cette occasion voudront bien nous contacter pour l'organisation pratique.

Dans l'espoir de votre présence chaleureuse et nombreuse, nous vous prions de croire, chère Madame, cher Monsieur, en nos sentiments cordiaux et dévoués.

Le Président

www.amopa.asso.fr
Secrétariat national
30 av. Félix Faure
75015 PARIS
Tél. : 01 45 54 50 82
amopa.courriel@orange.fr



www.amopa21.fr

Siège social AMOPA-21
DSDEN
2 G rue du Général
Delaborde
BP 81921
21019 DIJON Cedex



Daniel DEMONFAUCON
Président AMOPA-21
7, Allée des Ruchottes
21240 TALANT
Tél. : 03 80 57 43 07
Mél. :
president@amopa21.fr



Mireille MANIERE
Vice-Présidente AMOPA-21
6, rue Paul Thénard
21000 DIJON
Tél. 06 88 82 39 02
Mél. :
mireille.maniere@gmail.com

*Pour tout contact et
correspondance, utiliser les
adresses figurant
au bas de la feuille*